



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## CAP Constructeur de Routes et d'Aménagements Urbains

### **PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS :**

- \*Accessible dès 15 ans après une classe de 3<sup>ème</sup> ou de 16 à 30 ans sans condition
- \*Motivation à exercer le métier visé et par la formation en alternance
- \*Admission sur dossier et entretien
- \*Homme et femme

### **OBJECTIFS :**

Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers. Il dispense un premier niveau de qualification professionnelle.

A l'issue de sa formation, le titulaire du CAP Constructeur de Routes et Aménagements Urbains est capable de :

- Réaliser des abords de voies en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages)
- Réaliser un revêtement à base de liant hydraulique, un revêtement bitumeux
- Réaliser le décaissement, la démolition et la réalisation d'un corps de chaussée
- Réaliser des équipements de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement de surface ainsi que leur raccordement
- Réaliser des raccordements de fourreaux et de gaines sur les équipements des réseaux dits « secs »
- Intégrer le monde professionnel par l'apprentissage
- Valider un diplôme de niveau 3 (CAP)
- Envisager une poursuite d'études

### **MODALITES D'INSCRIPTION :**

- \*Remise du dossier d'inscription
- \*Contrat d'apprentissage avec une entreprise de TP (statut salarié)
- \*Parcours adapté et suivi individualisé des apprentis.
- \*Possibilité d'hébergement à l'internat ou en ½ pension

### **TARIFS :**

\***Coût de la formation :** gratuité des frais de scolarité pour les apprentis. Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences)

\***Possibilité d'internat ou de demi-pension**

\***Frais d'inscription : 50€**

\***Frais d'adhésion à l'association : 25 €**

### **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :**

- \*Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap
- \*Réfèrent Handicap présent dans l'établissement
- \*Tous les locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

### **MODALITES D'EVALUATION :**

Respect du référentiel de certification défini par l'Education Nationale. Examen terminal à l'issue de la 2<sup>ème</sup> année de formation



### **METHODE MOBILISEE :**

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR liée au vécu en milieu professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

### **CONTENU DE LA FORMATION :**

#### **\*Enseignement général :**

Français, histoire géographie, EPS, mathématiques, sciences, anglais, arts appliqués

#### **\*Enseignement professionnel :**

Etudes des constructions, lecture de plan, dessins techniques  
Topographie  
Techniques de chantiers  
Technologie de spécialité  
Prévention Santé Environnement

### **Soit 875 heures de formation**

Réalisation d'implantation simple, réalisation des réseaux gravitaires, réalisation de maçonnerie de voiries, réalisation des structures de chaussée et des aménagements de surface

#### **\*Module de sécurité :**

- Diplôme Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Indication à la conduite et des entretiens des mini-engins catégorie A et F

### **DUREE :**

Formation rémunérée (Cf. Grille de rémunération Convention Collective du TP) en apprentissage sur 2 ans

#### En 1<sup>ère</sup> année :

- 12 semaines en MFR
- 40 semaines en Entreprise

#### En 2<sup>ème</sup> année :

- 13 semaines en MFR
- 39 semaines en Entreprise

### **PASSERELLES ET DEBOUCHES :**

Le CAP Constructeur de Routes et Aménagements Urbains atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au titulaire du diplôme de :

- S'insérer professionnellement comme ouvrier
- Poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieur
- Evoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie

**Poursuivre d'Etudes :** Bac Pro Travaux Publics (entrée en 1<sup>ère</sup> TP)

#### **Titre professionnel :**

Maçon VRD (Voiries Réseau Divers)  
Maçon du bâti ancien  
Maçon spécialisé en pierre calcaire  
Chef d'équipe gros œuvre

### **RESPONSABLE DE LA FORMATION :**

Mme Alexandra VIGUERARD  
(alexandra.chedeville@mfr.asso.fr)